

Déclaration liminaire UNSA Education rentrée 2019

A l'UNSA Education nous attendons vivement que les promesses présidentielles faites au printemps et les engagements pris par la suite par le ministre Blanquer soient tenus.

Nous parlons bien des grandes sections, CP et CE1 plafonnés à 24 dans l'ordinaire et du dédoublement des grandes sections dans l'extra-ordinaire c'est-à-dire l'éducation prioritaire.

Pour l'UNSA Education cela doit être la dernière fois de ce quinquennat que les collègues, les élèves et leurs familles sont tiraillés ainsi entre ceux qui perdent des élèves et ceux qui en gagnent. Sur certains secteurs du département l'ascenseur émotionnel de la carte scolaire du premier degré est réactivé tous les six mois.

Nous nous interrogeons par contre sur les modes de calcul qui seront appliquées pour définir les besoins des Pyrénées-Orientales. S'il s'agit de moyennes englobant les dédoublements, les zones rurales dépeuplées et les zones démographiquement dynamiques nous savons d'avance que les élèves de certaines écoles publiques seront perdants. Charge à chaque membre du comité technique spécial départemental de travailler à ce que les spécificités du pays catalan soient prises réellement en compte malgré notre éloignement de la capitale.